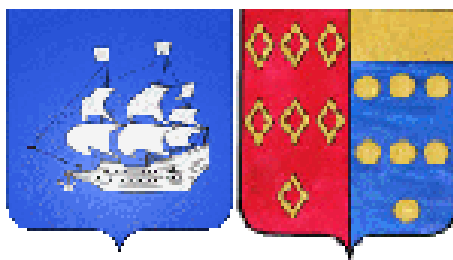


<http://paimpol-plouha.catholique.fr/Kelou-mat-06-juin-2018.html>



Kelou mat 6 juin 2018

- Accueillir - Paroisse de Paimpol - Kelout mat - 2018 -



Publication date: jeudi 31 mai 2018

Copyright © Paroisses de Paimpol et de Plouha - Tous droits réservés

Sur les cartes nautiques, le logo représentant une ancre de marine désigne un endroit où un bateau peut mouiller. Symboliquement, même si c'est sur une carte touristique, nous aurions pu poser ce logo « zone de mouillage » pour le Père Homanès Laboche sur les paroisses de Plélan Le Petit et Brusvily, et pour moi sur les paroisses d'Etables et de Notre Dame de la Mer.

Ce seront, au 1er Septembre, nos prochains lieux de mouillage.

Pourquoi est-ce que vous changez, vous ne pouviez pas rester encore quelques années ?

La question nous est fréquemment posée ces temps-ci. Une réponse globale serait de dire « parce que l'on a besoin de nous ailleurs ». C'est toujours difficile quand nous avons créé des liens, pour moi depuis 10 ans, et Homanès depuis 4 ans, de recommencer ailleurs un autre ministère avec une autre mission. Pour l'accepter, il faut regarder non pas notre paroisse, mais l'ensemble du Diocèse. Le Conseil Episcopal essaie de placer au mieux possible les prêtres en activité en fonction de leurs charismes et des besoins diocésains.

Dans "Eglise en Côtes d'Armor" du mois de Mai, le Père Evêque écrit :

« Le déplacement qu'ils (les prêtres) doivent faire est porté par la confiance et le service du Christ et de son Eglise. Votre accueil bienveillant s'inscrira dans le même acte de Foi. De même qu'un prêtre doit recevoir la communauté qui lui est confiée, de même chaque paroisse reçoit un ou des prêtres qu'elle ne choisit pas mais qu'elle accueille comme un don du Seigneur. Leur engagement répond au vôtre et je sais la part que vous prenez tous à la mission : laïcs, fidèles du Christ, consacrés, diacres. [...] Outre les charges de curés ou de prêtres au service des paroisses, ces nominations s'inscrivent dans le cadre des communautés pastorales déjà existantes ou en cours de constitution. Elles nous appellent à une conversion pastorale. Je veux en souligner ici trois aspects très importants :

- soutenir la vie fraternelle des prêtres entre eux et avec tous les fidèles.
- mettre en commun ce que chacune des paroisses peut apporter aux autres pour le bien pastoral de tous.
- choisir une ou deux actions missionnaires qui seront conduites pour l'ensemble de la communauté pastorale ».

Pour le Père Homanès, sa nouvelle mission à Plélan Le Petit et Brusvily est la réponse à un besoin sur ces deux paroisses puisque le prêtre qu'il remplace repart dans son diocèse d'origine (Rennes). Le Père Homanès travaillera en collaboration avec le secteur de Dinan.

Pour moi-même, il y a une autre raison liée à l'âge et à déjà 10 ans de présence sur les paroisses de Plouha-Paimpol. A 75 ans, on n'a plus le même dynamisme qu'à 50 ans pour gérer une si grande communauté pastorale et la redynamiser. Il faut du sang neuf. Comme tout être humain, le prêtre n'est pas polyvalent, il prend des habitudes, n'a plus un regard à 360° sur l'ensemble de la vie des paroisses. Vous garderez vivant ce que nous avons fait grandir ensemble et l'abbé Jean Chilair BON COEUR, avec son regard neuf et ses propres sensibilités, pourra consolider ce qui est fragile, ouvrir de nouveaux chantiers, appeler de nouvelles personnes à collaborer avec lui. Je pars au service des paroisses de Notre Dame de la Mer (secteur de Plérin, Pordic, Tréméloir) et d'Etables sur Mer (Binic, Etables, St Quay, Tréveneuc, Plourhan, Lantic). Elles ont pour curé l'abbé Roland Le Gal. Un jeune prêtre béninois, le Père Damien est déjà au service de ces paroisses et loge à Plérin avec l'abbé Le Gal.

Nous vivrons notre au-revoir avec vous au cours d'une messe paroissiale suivie du verre de l'amitié et d'un pique-nique fraternel pour ceux qui le souhaitent :

- **dimanche 26 Août à 10h45 à l'église de Paimpol (et pique-nique à Ste Elisabeth)**
- **dimanche 2 Septembre à 10h45 à l'église de Plouha (et pique-nique à l'Hermine)**

« C'est moi qui vous ai choisis et mis à cette place pour que vous alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure ».

Abbé Eric Le Forestier